

PROFIL DES TABLES DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE AU QUÉBEC

CÉLYNE LALANDE
FORUM AGRESSIONS
SEXUELLES-VIOLENCE
CONJUGALE
TROIS-RIVIÈRES
18 MAI 2023

PLAN DE LA PRÉSENTATION

- Présentation
- Introduction et mise en contexte du projet
- Présentation de la méthodologie
- Présentation des résultats et faits saillants
 - Portrait des tables
 - Perception des participantes
 - Différences intergroupe
 - Éléments ayant influencés la concertation
- Recommandations issues de la recherche
- Limites du projet réalisé
- Période de questions et de discussion

GENÈSE DU PROJET

Constats généraux de la
thèse de doctorat de Lalande

- Malgré une adhésion assez forte chez les participant.es en regard de l'importance de collaborer en VC, interventions sociojudiciaires collaboratives généralement de faible intensité.
- Très peu de pratiques concertées, dont inactivité des tables de concertation régionales et locales au moment de la recherche.
- Aucune pratique intégrée

LA CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE

- Nécessaire en raison de la multitude des actrices impliquées dans la réponse à la VC.
- S'inscrit comme une composante des systèmes de réponse coordonnés (ÉU) ou intégrés (AUS).
- Considérée au Québec comme une des trois conditions essentielles à la réussite des actions en VC (Gouvernement du Québec, 1995; 2004; 2012).
- Les études qui s'y intéressent rendent compte de ses avantages, mais aussi de ses multiples enjeux.
- Un mémoire déposé par un groupe d'actrices du communautaire début des années 2010 signale l'« échec de la concertation »

OBJECTIFS ET HYPOTHÈSE

- Les objectifs spécifiques de cette étude étaient :
 - de documenter les profils des mécanismes de concertation actuellement en place dans les 17 régions administratives de la province;
 - de documenter les activités de ces mécanismes de concertation et;
 - de dégager des pistes de compréhension relativement à l'évolution de la concertation, au cours des 20 dernières années, dans 16 des 17 régions administratives de la province.
- Hypothèse: que la concertation s'est dégradée en quantité et qualité depuis 20 ans.

MÉTHODE DE RECHERCHE

Réplication d'une étude menée antérieurement

ÉTHIQUE

- Notre étude a obtenu un certificat éthique du Centre éthique de la recherche du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais (219-279_155_MP) ainsi que du Centre éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais (2020-815). Des convenances institutionnelles ont par ailleurs été demandées dans 17 CISSS ou CIUSSS québécois et 13 ont été obtenues. Dans quatre régions, notre projet n'a toutefois pu être évalué et réalisé en raison du manque de ressources dû notamment à la situation pandémique de la COVID 19.

MÉTHODOLOGIE:

- Devis: Mixte convergent où des données quantitatives et qualitatives sont croisées
- Phase 1 (sept 2020 à janvier 2021):
 - entretiens avec les répondantes institutionnelles des dossiers VC (mesure 84 du PA en VC)
- Phase 2 (février à mai 2021):
 - Questionnaire en ligne contenant 98 questions fermées et à court développement (dont quelques unes ajoutées au sujet de la collabo et de la pandémie)
- Phase 3:
 - Analyse documentaire pour compléter et trianguler les informations recueillies

RECRUTEMENT

- Phase 1: liste des répondantes régionales en VC remise par le MSSS.
- Phase 2:
 - Courriels directs aux participant-es potentiel-les
 - Transfert par le biais des coordo des tables (avec moi en CC)
 - Sollicitation de certaines coordo (sans retour, mais peut-être transfert)

PARTICIPANTES PHASE 1

- 12/14 femmes
- Responsabilité du dossier VC:
 - 5 ans et moins: 11
 - 6 ans et +: 3
- Expériences professionnelles: généralement importante
- Assurent la coordination d'une table: 5
- La majorité sont responsables de plusieurs dossiers (VC, AS, SBE femmes ou hommes, SM, itinérance, etc.)
- Majorité (8) sous la direction SMD

PARTICIPANT-ES PHASE 2

- 120/142 femmes
- 62,7% participent à des activités liées à la VC depuis + de 10 ans
- 40,8% consacrent moins d'une journée à la VC/27,5% 4 jours et +
- 44,5% participent à la table depuis 6 ans et +
- 57,7% représentent officiellement leur organisation
- 74,6% participent à d'autres concertation
- 47,2% pratiquent au communautaire/23,2% dans le RSSS

SUITE

- 49,3% issue du secteur de la SSS/ 13,6% de la SP
- 47,1% n'ont pas comme principale mission la VC
- + 69% intervient directement auprès des personnes aux prises avec VC (25% non répondu à cette question).
- + de 42% leur organisme est membre de la table depuis 6 ans et +

DOCUMENTS CODÉS (26)

- Protocoles et ententes (9)
- Questionnaire du MSSSS de 2019 (4)
- Plans d'action ou bilans (6)
- Documents descriptifs (mandats, objectifs, état de la situation, historiques, cadres de référence, etc.): 7

TYPES D'ANALYSES

- Phase 1: approche déductive à l'aide de catégories préétablies au sujet des éléments d'intérêt de la recherche (nombre de tables et leur nom, fréquence des rencontres, mandats, secteurs de membres, etc.).
- Phase 2: analyses descriptives de fréquences; comparaisons: test-t, anova, khi-2; codification thématique des données qualitatives
- Phase 3: codification déductive confirmatoire

PORTRAIT DES TABLES

Résultats

THÈMES TRAITÉS

- Modèles de concertation
- Mandats des tables
- Secteurs représentés
- Fonctionnement (coordination, fréquence des rencontres, nbr de membres, etc., protocoles, moyens de gérer les défis, etc.)
- Activités réalisées

TOUT COMME À
LA FIN DES
ANNÉES 1990,
TROIS MODÈLES
DE
CONCERTATION
SONT PRÉSENTS
DANS LES
RÉGIONS
QUÉBÉCOISES

- Trois « modèles » instaurés dans les régions:
 - Concertation régionale: 5
 - Concertation locale: 4
 - Concertation mixte: 5

IL Y A TOUTEFOIS
PLUSIEURS
RÉGIONS QUI
SONT PASSÉES
D'UN MODÈLE À
UN AUTRE OU
ENCORE, OÙ DES
TABLES ONT ÉTÉ
CRÉÉES OU ONT
DISPARUES
DEPUIS 20 ANS

- **Sur le plan régional**

- Tables régionales (TR) ayant disparues dans région : -2 + un comité ad hoc mis en place dans les années 1990 pour implanter la Politique qui n'a pas perduré.
- TR dont le mandat est devenu plus large : 1
- TR qui est disparue en 2015 et est réapparue récemment : 1
- TR qui ont été créées : 3

- **Sur le plan local**

- Tables locales (TL) qu'il y a en moins selon les régions = 14
- TL qu'il y a en plus selon les régions = 11
- Ces données semblent être plus fluctuantes donc plus difficiles à établir avec certitudes
- Ça bouge dans presque toutes les régions où il y a ou a eu des tables locales (9 régions; dans 4 régions= + de tables; dans 5= moins de tables)

	Rondeau et al. 1999		Lalande et Belleau, 2021	
Région	Tables régionales	Tables locales	Tables régionales	Tables locales
01	n=1	n=5	n=1	n=2 (-3)
02	n=1	n=6	n=1	n=6
03	n=1	n=4	n=0 (-1)	n=2 (-2)
04	n=0	n=2	n=1 (+1)	n=0 (-2)
06	n=1	n=1	n=1	n=4 (+3)
07	n=1	n=6	n=1	n=0 (-6)
08	n=1	n=2	n=1	n=3 (+1)
09	n=1	n=5	n=1	n=4 (-1)
11	n=1	n=0	n=0 (-1)	n=0
12	n=0	n=3	n=1 (+1)	n=4 (+1)
13	n=1	n=0	n=1	n=0
14	n=0	n=0	n=1 (+1)	n=0
15	n=1	n=3	n=0 (-1)	n=6 (+3)
16	n=1	n=5	n=0 (-1)	n=8 (+3)
Total	N=11	N=42	N=10	N=39

MANDATS

- Il y aurait moins de tables intégrant actuellement la violence familiale (-6) ou ayant pour mandat la violence envers les femmes (-5), lorsque comparées aux instances de concertation de la fin des années 1990.
- En contrepartie, il y aurait plus de tables dont le mandat combine les agressions sexuelles et la violence conjugale (+12) et ce double mandat constituerait la majeure des instances de concertation au Québec portant en tout ou en partie sur la violence conjugale (21/49 tables recensées)

SECTEURS

- Secteurs impliqués: variance importante entre les régions
- le secteur affichant la plus large représentation est celui de la santé et des services sociaux (60%), en particulier au communautaire (maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes, organismes pour conjoints, centres de femmes, organismes ESPACE, etc. : 41%). Les autres secteurs représentés sont la justice (CAVAC, DPCP, aide juridique : 15%), la sécurité publique (services de police et services correctionnels : 10%), l'éducation (centres de services scolaires, centres de formation : 5%), l'immigration (services dédiés aux populations immigrantes : 5%), la recherche (2%), les affaires autochtones (2%) et l'emploi (1%).

FONCTIONNEMENT

- Coordination: CISSS/CIUSSS (51%); communautaire (36%)
- Fréquence des rencontres: 2-4/an (59%); 5-7 (31%)
- Nbr de membres: grand hétérogénéité
- Instabilité présente, mais moins marquée qu'en 1999
- Pouvoir décisionnel des membres: portrait hétérogène (variance régional VS local?)
- Soutien \$ et matériel suffisant: oui=60%; non=40%

ACTIVITÉS

- Comités de travail (70%)
- Contenus des travaux:
 - + fréquents: activités de sensi et formation; compréhension VC; planif priorités action
 - - questions liées aux besoins des populations marginales (en particulier LGBTQ2+)
- Variables influençant le traitement de ces questions: intérêt manifeste pour ces populations; présence de représentants de ces groupes au sein des tables.

ACTIVITÉS

- La formalisation des pratiques par le biais de protocoles semble moins présente que par le passé.
- Moyens pour gérer les défis
 - Animation et coordination
 - Stratégies de communication
 - Comités de travail
 - Recentration sur les objectifs communs
 - 11% rapportent que leur table n'a aucune stratégie de gestion de défis (VS 18% en 1999)

ACTIVITÉS

Collaborations à l'extérieur des tables:

- Les données recueillies mettent en lumière une pratique collaborative particulièrement courante en violence conjugale : le partage d'information, et deux autres répandues : la référence vers d'autres ressources et la consultation/formation.
- Les collaborations les moins fréquemment rapportées sont pour leur part : la co-intervention, qu'elle soit formalisée par un plan d'intervention commun (34,8%), ou non (38,7%); ainsi que la collaboration en vue de prévenir le suicide ou l'homicide (40,8%). Enfin, la référence personnalisée, qui consiste à assurer la liaison ou à faciliter l'accès au service référé, est pratiquée par près de la moitié des participantes.

DISCUSSION AVEC LE PUBLIC

1. Changements de structures fréquents, en particulier en matière de concertation locale. Qu'est-ce qui peut expliquer cela?
2. L'agencement en VC/VS, aussi présent dans l'établissement des tribunaux spécialisés. Une raison pour cela selon vous?
3. Hétérogénéité et couleur locale, un incontournable de la concertation (en VC?). Est-ce qu'une instance d'intégration plus macro serait toutefois nécessaire?

PERCEPTIONS DES PARTICIPANTES

Résultats

THÈMES TRAITÉS

- Participation
- Collaboration
- Relations entre les membres
- Conditions gagnantes à la concertation
- Politiques sociales
- Causes de la VC
- 3 questions ctx (intersectorialité pub/comm; regroupement org. avec cibles différentes; gestion des \$\$)

FAITS SAILLANTS

- Les membres des tables de concertation en violence conjugale ayant participé à notre étude ont généralement des perceptions positives de leur(s) table(s), de la participation et des collaborations qui y prennent place.
- La comparaison des résultats de notre étude avec ceux de Rondeau et coll. (2000) démontre que, selon les perceptions des participantes, plusieurs conditions gagnantes de la concertation sont légèrement plus présentes à l'heure actuelle qu'elles ne l'étaient en 1998. Ceci apparaît témoigner d'une évolution positive de la concertation en violence conjugale au Québec.

POLITIQUES SOCIALES

- Les membres des tables de concertation en violence conjugale ayant participé à notre étude, tout comme ceux des années 1990, connaissent bien les neuf principes directeurs de la Politique gouvernementale d'intervention en matière de violence conjugale (1995) et y adhèrent personnellement de façon importante.
- Ils maîtrisent toutefois moins bien les mesures orientant le Plan d'action en matière de violence conjugale 2018-2023

CAUSES DE LA VC

- **Persistance de représentations distinctes au sujet des causes de la violence conjugale, alors que certaines participantes croient que sa principale cause est l'inégalité entre les hommes et les femmes et que d'autres croient plutôt que les causes de cette problématique sont multifactorielles.**
- **La majorité des participantes du premier groupe œuvre au sein d'organismes communautaires féministes (maisons d'hébergement, centres de femmes, CALACS) alors que la répartition du second groupe par secteurs et organisations est plus diversifiée.**

CONTEXTES DE LA CONCERTATION

- Une large majorité des participantes (93,7%) qui rapporte la coprésence d'organismes communautaires et publics au sein de leur table de concertation en violence conjugale. Les effets rapportés sont généralement positifs.
- Une large majorité de participantes (89,4%) qui rapporte la coprésence d'acteurs ayant des préoccupations et des cibles d'intervention différentes (victimes, auteurs de violence, enfants, etc.) au sein des tables de concertation. Effets aussi positifs, mais moins que question précédente.
- La gestion commune de fonds au sein des tables de concertation en violence conjugale est une réalité plus présente à l'heure actuelle qu'elle ne l'était à la fin des années 1990 (50% vs 25%). Cependant, contrairement aux données rapportées par Rondeau et ses collègues (2000), une minorité des participantes de notre étude rapporte des effets négatifs de cette cogestion et elles sont plus susceptibles de rapporter ses effets positifs.

DISCUSSION AVEC LE PUBLIC

1. Les perceptions recueillies tendent à invalider l'hypothèse selon laquelle la concertation serait globalement dégradée du point de vue de sa qualité. Ceci correspond à ce que vous observez aussi au sein de votre table?
2. Malgré l'instabilité des acteurs et des structures, malgré les ressources que cela requiert, les participant-es semblent croire que la concertation est importante et utile. Pourtant, sur le terrain, on ne remarque pas nécessairement des collaborations très serrées. Quelles pistes pour expliquer cela selon vous?

DIFFÉRENCES INTERGROUPE

Résultats

DIFFÉRENCES CONSTATÉES SELON.....

- Genre
- Expérience professionnelle
- Mission principale VC
- Évaluation globale du fonctionnement et satisfaction du leadership:
- Public VS communautaire

EN RAFALE.....

- Les hommes sont moins présents et impliqués sur les tables de concertation.
- On constate que celles qui ont une plus grande expérience professionnelle se disent généralement moins satisfaites du leadership de leur table et évaluent son fonctionnement moins positivement.
- Celles qui ont moins d'expérience en violence conjugale perçoivent plus positivement la coprésence d'organismes avec des cibles d'intervention différentes ainsi que la coprésence d'organismes publics et communautaires au sein des tables.

PUBLIC VS COMMUNAUTAIRE

- les participantes des organismes communautaires sont plus susceptibles de travailler sur des dossiers en violence conjugale à temps plein et qu'elles ont une plus grande expérience de la concertation. Elles ont aussi des perceptions moins positives que leurs partenaires du public en ce qui a trait à certains aspects de la collaboration, de la participation et des effets des trois contextes de la concertation investigués (coprésence public/communautaire; coprésence organismes avec cibles différentes; gestion des fonds). Enfin, ces mêmes participantes rapportent une satisfaction du leadership de la table moins élevé.

DISCUSSION AVEC LE PUBLIC

1. Doit-on plus mobiliser les hommes alliés? Si oui comment?
2. Y a-t-il un usure de la concertation? Comment ne pas perdre l'expertise des plus anciennes?
3. Mieux comprendre les différences entre les actrices du public et du communautaires, de même que l'impact de ces différences. Avez-vous des pistes d'explications?

ÉVOLUTION: DEUX ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RAPPORTÉS

- Réforme de 2015
- Pandémie
- Question: d'autres éléments à considérer selon vous?

RECOMMANDATIONS DU POINT DE VUE DE LA RECHERCHE

- Avoir une connaissance plus approfondie des réalités locales
- Approfondir notre compréhension relativement aux nombreux changements de structures de concertation (changement de modèles régionaux, création et disparition de tables, etc.).
- Comprendre le contexte et les raisons ayant mené au plus grand nombre de tables de concertation ayant pour double mandat la violence conjugale et les agressions sexuelles. Comprendre les impacts de ce choix.
- De recueillir plus de données relativement au pouvoir décisionnel des membres des tables de concertation étant donné l'hétérogénéité constatée relativement à cette question et approfondir notre compréhension des facteurs l'impactant.

SUITE

- D'explorer et comprendre la nature des liens entre d'une part, l'évaluation du fonctionnement des tables et la satisfaction relative au leadership et d'autre part, un ensemble d'éléments au coeur de la concertation (participation, relations avec les membres, types de collaborations, etc.) afin de proposer des pistes pour améliorer l'expérience de concertation de chacun.

RECOMMANDATIONS DU POINT DE VUE DES PRATIQUES DE CONCERTATION

- Une plus grande stabilité des actrices participant aux concertations.
- Intégrer des représentantes des groupes minorisés au sein de toutes les tables.
- En regard des conditions gagnantes de la concertation : 1) définir et diffuser régulièrement les objectifs des tables de concertation à leurs membres; 2) mettre à la disposition des nouvelles intervenantes des documents et des formations assurant la connaissance des services dispensés par les partenaires.
- Ouvrir la discussion à l'effet que certaines actrices du communautaire, en particulier celles qui ont plus d'expérience et qui sont spécialisées en violence conjugale, semblent évaluer moins positivement leur table et être moins satisfaites du leadership qui y prend place.

Défis de la recherche en temps de COVID (CISSS/CIUSSS non participants, défis de recrutement RSSS).

Défis de la recherche dans les milieux institutionnels- mobilité importante du personnel.

Accès limité aux tables locales

Défis de la recherche visant à documenter les pratiques dans plusieurs régions de la province.

LIMITES ET
AUTRES
CONSIDÉRA-
TIONS